



**Mairie de COSSÉ-LE-VIVIEN**  
Rue de Nantes – B.P. 65  
53230 COSSÉ-LE-VIVIEN

**Tél. 02.43.98.80.24**  
Télécopie 02.43.98.97.65

► **Site Internet :** [www.cosse-le-vivien.fr](http://www.cosse-le-vivien.fr)  
Courriel : [mairie@cosse-le-vivien.fr](mailto:mairie@cosse-le-vivien.fr)

► **Site Internet du Musée communal :**  
[www.musee-robert-tatin.fr](http://www.musee-robert-tatin.fr)

Cossé-le-Vivien, le 1<sup>er</sup> décembre 2017

«QUALITE» «PRENOM» «NOM»  
«QUALITE1»  
«ADRESSE»  
«CODE» «VILLE»

## CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Cher Collègue,

Par la présente, je vous invite à participer à la prochaine réunion de Conseil Municipal qui aura lieu le :

**Judi 07 décembre 2017 à 20h30,**

**Salle du conseil municipal**

**Mairie de Cossé-le-Vivien**

### 0 – Points Divers

Présentation du dispositif de participation citoyenne de la gendarmerie par le capitaine Picard

### I - Affaires générales – Personnel communal

Délégation du conseil municipal au Maire – compte rendu des décisions prises en vertu de l'article L2122-22 du code général des collectivités territoriales

### II – Cadre de vie – Communication

Compte-rendu de la commission du 6 décembre 2017

### III – Affaires culturelles et touristiques

Compte-rendu de la commission culture du 15 novembre 2017

### IV – Affaires scolaires et périscolaires

CMJ – Information suite aux élections

## **V – Urbanisme – Eau et Assainissement**

Transfert des compétence eau : mise à disposition à la Communauté de Communes du PAYS de CRAON des ouvrages et infrastructures du service propriété des communes de Cossé-le-Vivien, et transfert à la Communauté de Communes du PAYS de CRAON des actifs, passifs, résultats, contrats et du personnel

Transfert des compétence assainissement : mise à disposition à la Communauté de Communes du PAYS de CRAON des ouvrages et infrastructures du service propriété de la commune de Cossé-le-Vivien et transfert à la Communauté de Communes du PAYS de CRAON des actifs, passifs, résultats, contrats et du personnel

Territoire d'énergie Mayenne : convention relative à l'implantation et au raccordement d'une infrastructure de recharge publique pour véhicule électrique

Place du champ de foire : travaux de réseaux d'eau et d'assainissement, choix des entreprises

Rapport sur l'eau 2017

Compte-rendu de la commission urbanisme du 30 novembre 2017

## **VII – Finances – Bâtiment**

Conclusion d'un bail précaire pour l'exploitation agricole de la parcelle AL102

Budget annexe Eau : DM n° 3

Budget principal : DM n° 5

Budget annexe Eau : vote des tarifs

Budget annexe assainissement : vote des tarifs

Budget principal : vote des tarifs

Budget Eau : Effacement de dettes

Rénovation de la salle Saint-Exupéry : choix des entreprises

Ouverture d'un commerce le dimanche : délibération du conseil municipal

Comptant sur votre présence,

Veillez agréer, Cher Collègue, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le maire,  
Christophe LANGOUËT